

Paroisse réformée La Chaux-de-Fonds

Assemblée ordinaire du 5 mai 2022 à 19H30 au Centre paroissial

1. Accueil, méditation

L'assemblée est accueillie par Jacques Péter, administrateur.

La méditation est amenée par Françoise Dorier, pasteure :

La majorité d'entre nous ont entendu parler de Dieu par ses parents. Aujourd'hui, nous devons constater que cette transmission ne se fait plus.

A l'époque, Jésus n'était pas seul à témoigner, les gens parlaient de ce qu'ils avaient vu et entendu. La meilleure promotion est donc le bouche à oreilles, ça s'appelle le témoignage par amitié, par contact et cela concerne chacun de nous ici et maintenant.

FD termine son message par la lecture de l'Évangile de Jean, chap. 6, versets 26 à 40 : c'est ensemble que nous pouvons construire notre église, c'est ensemble que nous devons témoigner.

2. Election d'un président de l'assemblée

Laurent Huguenin est élu président de l'assemblée pour toute la législature, à savoir jusqu'en juin 2023.

2 scrutateurs sont nommés pour cette assemblée : Nathalie Rohrbach et Marcel Jaquet.

3. Acceptation des PV de l'assemblée de paroisse du 11 mai 2021 et de l'assemblée extraordinaire du 15 août 2021

Les 2 PV sont adoptés sans remarque.

L'ordre du jour de la présente assemblée est accepté sans demande de modification.

4. Rapport d'activités, Jacques Péter

Le rapport d'activités est à disposition sous forme papier, remerciements particuliers à J. Péter et au secrétariat pour son élaboration et sa mise en page.

J. Péter résume le contenu de ce rapport en trois points :

Entre contraintes, tension et renaissance :

Contraintes : le COVID a exigé adaptation et souplesse.

Tensions : La situation vécue précédemment a laissé des blessures, mais l'arrivée d'un administrateur externe, acceptée lors de l'assemblée d'août 2021, a permis une baisse des tensions .

Renaissance : Aujourd'hui, le travail de reconstruction de la collaboration et de la confiance au sein du CP et du colloque est en cours.

Avenir des dicastères :

Dicastères diaconie et vie spirituelle : n'existent plus. Bien que ces deux dicastères ne soient plus fonctionnels, de nombreuses activités de ce type ont lieu sous la responsabilité du Colloque et du Conseil paroissial.

Dicastères familles et finances-bâtiments-instruments : fonctionnent toujours.

Dicastère information-communication : fonctionne mais est réduit.

CCL : une réflexion doit être menée, les CCL s'amenuisent.

Les points forts de 2021 :

Repas de l'amitié : cette activité se poursuit, Gaël Letare va d'ailleurs vivre sa suffragance dans notre paroisse.

Paroisse en fête qui a pu avoir lieu à l'extérieur principalement.

100^{ème} anniversaire de la reconstruction du Grand-Temple après l'incendie de 1919.

Questions et remarques sur ce rapport d'activité :

-p.9 : l'organiste qui a collaboré lors du diaporama sur l'histoire du Grand-Temple est Alice Rosselet et non Simone Monot.

-L. Huguenin souhaite que tous les rapports soient signés ou non, qu'il y ait une unité.

Ce rapport est accepté par 45 voix, sans opposition.

5. Comptes 2021, Frédéric Chollet

Les comptes sont à disposition version papier.

Le déficit 2021 est de Fr. 79'267.04.

Quelques explications :

PP 2021 :

Produits, autres revenus : le montant est important car la paroisse a bénéficié de 1/3 de la collecte de la Réformation, à savoir Fr. 15'000.

Charges, Farel presbytère : il s'agit principalement des charges de chauffage.

Bilan 2021 :

Actifs, comptes courants : l'EREN a prêté un montant de Fr. 400'000.- pour les travaux de l'immeuble Numa-Droz 75. Ce montant ne peut être utilisé que pour cet immeuble.

Actifs, orgues : le chiffre est inexact, il est le même qu'en 2020, à savoir Fr. 4.-. C'est une erreur d'écriture.

Passifs, dettes à court terme : il s'agit des salaires des secrétaires, payés par l'EREN puis refacturés à la paroisse.

Questions et réponses :

R. Gabathuler : la valeur du centre paroissial est trop basse.

F. Chollet : ce n'est qu'une valeur comptable.

M-C Pétremand : pourquoi moins de revenus et plus de charges dans les immeubles?

F. Chollet : dans les deux immeubles, il y a des appartements vides. Lors de changements de locataires, des travaux de rafraîchissement doivent être faits, donc ça coûte.

Pour Parc 9, il y a eu des frais importants pour l'ascenseur. A Numa-Droz, 3 appartements sont à refaire.

C. Waelti : constate que le problème des liquidités est le même qu'en 2020. Le prêt de l'EREN de Fr. 400'000.- est-il réservé à la rénovation de Numa-Droz 75 uniquement ?

F. Chollet : en effet, ces Fr. 400'000.- ne peut pas être utilisés pour d'autres charges.

Le problème des liquidités est réel, il n'est pas certain que fin 2022, toutes les factures puissent être payées.

M. Jaquet : vu la faible participation aux cultes, ne faut-il pas les faire plus souvent au centre paroissial ?

Pourquoi chauffer autant Saint-Jean (19 degrés) ?

W. Eggerling : le temple doit être chauffé pour l'orgue, de plus 2 chorales viennent chaque semaine.

E. Develey : l'orgue demande une température stable, c'est à cause des murs qu'il faut chauffer.

J. Leibundgut : pourquoi ne pas faire tous les cultes au Grand-Temple puisque la commune paie le chauffage ?

G. Jaquet : il faut réfléchir autrement car il ne faut pas aller au Grand-Temple parce que la commune paie !

Vérificateurs des comptes : Francine Schäfer et Marcel Jaquet

La situation est critique...au moins les dons pour les journaux sont stables.

Malgré ce cri d'alarme, les vérificateurs ont constaté que les comptes étaient parfaitement tenus.

Remerciements au caissier et au secrétariat.

Les comptes sont acceptés par 42 voix, 3 abstentions.

Les vérificateurs 2022 seront Francine Schäfer et Jean-Hubert Lebet.

6. Budget 2022, Frédéric Chollet

Le budget 2022 présente un déficit de Fr. 93'000.-.

Ce déficit n'est pas dû uniquement aux charges engendrées par les 3 temples, mais surtout par la situation structurelle actuelle de la paroisse. Le conseil de paroisse va en discuter avec le conseil synodal.

Questions et réponses :

M-C Pétremand : a-t-on tenu compte de la hausse du prix du mazout ?

Ne pourrait-on pas faire plus de culte à l'église allemande, plus facile à chauffer ?

F. Chollet : les immeubles raccordés au chauffage à distance bénéficient d'un contrat avec Vitéos qui garantit un maintien des prix. Mais Vitéos pourra-t-il tenir sa promesse ??

Pour Saint-Jean c'est un autre problème.

Les frais de la communauté germanique sont payés par l'EREN. La répartition serait compliquée.

R. Gabathuler : le Grand-Temple appartient-il à la ville ? la tour également ?

F. Chollet : le Grand-Temple, les alentours et la tour appartiennent à la paroisse. La ville nous accorde le chauffage. Il y a des travaux conséquents à prévoir (toit et chauffage).

E. Develey : on doit pouvoir diminuer les frais de musique, en utilisant les moyens de sono (sauf au Grand-Temple qui n'en possède pas).

J. Péter rappelle que indépendamment des frais des temples, la voilure de la paroisse est trop importante. Nous n'arrivons pas à couvrir les frais de fonctionnement de notre paroisse.

Plusieurs questions et remarques concernant les immeubles :

F. Chollet : Parc 9 se loue, mais il y a eu des changements de locataires. Numa-Droz est plus difficile à louer. Les immeubles rapportent, mais moins que prévu.

P. Hirschy : 3 appartements doivent être rénovés à Numa-Droz 75, ils seront modernes et agréables. Il faudra vider une cave et un galetas dans l'immeuble...il faudra de l'aide.

K. Phildius : il faut faire plus de concerts à Farel.

N. Rohrbach : le temple est loué à la demande.

Plusieurs questions et remarques concernant Saint-Jean :

C. Waelti : Saint-Jean a en effet une fondation pour ce qui concerne uniquement la structure du bâtiment. 2021 a été une excellente année, façades refaites pour un montant de Fr 145'000.- grâce à des aides du canton et de la confédération pour Fr. 50'000.-, de la LORO pour Fr. 42'000.- et un leg de Fr. 77'000.-.

Au 31.12.2021, la fortune était de Fr. 258'140.-.

F-D Studer demande si la Fondation ne pourrait pas participer au chauffage puisque c'est pour les façades que le temple doit être chauffé ?

J. Péter relève que la paroisse s'est engagée à payer les frais de chauffage.

L. Huguenin propose que la question soit discutée au CP

Le budget est accepté par 32 voix, 2 non et 11 abstentions.

7. Vie paroissiale, analyse et perspectives, Jacques Péter

Constat : les difficultés financières sont importantes
l'engagement laïc est en forte diminution

Conséquences : une augmentation du travail salarié
peu de projets nouveaux / terminés
les structures paroissiales en péril (CP, lieux de vie, dicastères)

Résultat : augmentation des charges
frustration des personnes engagées

Que faire : rien
essayer autre chose

Comment : redéfinition géographique des lieux de vie
utilisation différenciée des lieux de culte

Une première réflexion a permis à chaque ministre de dégager un projet qui lui est cher, projet qu'il pourrait assumer seul dans un premier temps, espérant attirer d'autres personnes.

Une vidéo (merci à Gaël Letare) présente ces projets :

Grand-Temple ouvert, Thierry Muhlbach et Jean-Hubert Lebet :

Des contacts sont pris avec le service culturel de la ville et d'autres acteurs de la vie culturelle de notre ville. Le Grand-Temple pourrait être un lieu d'expositions, de spectacles...

Après Maddy, Elisabeth Müller Renner :

Poursuite des rencontres qui avaient lieu chez Maddy avant son décès. Les maintenir aux Bulles ou au Valanvron, éventuelle collaboration avec les Ménonites.

Projet ULTREIA, Karin Phildius :

Lieu : la Vue-de-Alpes. Rencontre dans la nature, au-delà de nos murs.

Temps d'écoute de la parole dans la chapelle, café, marche.

Projet village de Noël, Françoise Dorier et Francine Cuche Fuchs :

1^{er} dimanche de l'Avent, illumination du centre paroissial. Mise sur pied d'animations pour les enfants, les adultes, arbre à prières... Collaboration avec d'autres communautés.

Parcours Alpha, Vy Tirman :

Parcours pour re-découvrir sa foi, espace d'échange. Vy Tirman s'inspire d'expériences faites dans d'autres paroisses.

Sortir des murs, Gaël Letare et Françoise Dorier :

Rencontrer les gens « dans la rue » : place du marché, braderie, foire des Six-Pompes.

Projet parole et musique, Francine Cuche Fuchs, Miriam Aellig :

Joindre mental et émotions lors de cultes parole et musique.

Moment en fin de journée, au temple Saint-Jean, 2 à 3 fois par an.

Réflexions, questions et remarques :

Beaucoup de remarques favorables : ces activités redonnent de la vie, elles sont porteuses d'espoir.

P. Hirschy : si l'on veut ramener les jeunes, il faut être présent sur les réseaux sociaux.

E. Develey : il faut développer la présence du chœur des Rameaux et du Gospel.

N. Rohrbach : comment mettre cela en lien avec la nécessité de « diminuer la voile » ?

G. Jaquet : nécessité de supprimer certaines activités si on part dans de tels projets.

M-C Pétremand : il faut augmenter une collaboration œcuménique.

L. Huguenin : **comment l'équipe va-t-elle continuer ?**

J. Péter : la réflexion se poursuit :

Chaque ministre doit avoir un cahier des charges précis à fin juin 2022.

Un groupe de réflexion culte doit être mis sur pied : rythme, lieux...

Le conseil synodal demandera une expertise des 3 lieux de culte.

Fusion du porte –parole et de la feuille d’annonces, envoi par mail principalement (envoi par poste possible). Paraîtra une fois par mois.

Nouveau site internet en travail.

Concernant l’information, Catherine Waelti demande que la paroisse soit informée des activités de catéchisme, même s’il se fait en collaboration avec le Val-de-Ruz et s’il y a peu de jeunes de la ville.

8. Elections au conseil de paroisse

Il faut des laïcs au conseil de paroisse, personne ne s’annonce.

K. Phildius s’inquiète de « l’après » J. Péter.

9. Divers

Paroisse en fête, comité de 3 personnes, c’est insuffisant. S’annoncer à Thierry Muhlbach pour rejoindre le groupe.

M-C Pétremand aborde la question du repas de l’amitié, le mercredi, et du parc autour du centre paroissial. Cette activité se déroule dans un « esprit vert », une personne s’est beaucoup investie pour l’entretien du parc, il y a une idée de plantations.

MAIS il y a toujours des voitures parkées dans ce parc, ce qui empêche les repas de se passer à l’extérieur. Elle demande alors une discussion pour régler ce problème, n’ayant pas eu de réponse du CP.

J.Péter : par entretien téléphonique, difficile il est vrai, il y a eu réponse.

La paroisse a accepté d’engager 3 ministres + l’administrateur n’habitant pas la ville, donc soit la paroisse paie les macarons soit elle autorise le parcage dans le parc. Par contre, il faut dialoguer pour les mercredis.

L. Huguenin : cette question doit être reprise par le CP.

Mot de la fin par P. Hirschy : il y a des moutons qui broutent l’herbe au tour du temple Saint-Jean !

L’assemblée est levée à 22H20

La Chaux-de-Fonds, 13 mai 2022

France Dominique Studer